



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 14 mars 2016

AGRICULTURE, AGRO-ALIMENTAIRE, AGRO-INDUSTRIE, MER ET FORET

10 PÔLES DE COMPETITIVITE S'UNISSENT POUR CREER LE CLUB SULLY

*« Labourage et pâturage sont les deux mamelles dont la France est alimentée » c'est de cette célèbre phrase du Duc de Sully que 10 pôles compétitivité du secteur Agricole, Agro-alimentaire et Forestier » se sont inspirés pour créer le CLUB SULLY. Cette association vise à structurer et accroître leur collaboration. Leur objectif est de répondre aux enjeux d'innovations auquel font face les acteurs des secteurs Agricoles, Agro-Alimentaires et Forestier en agissant de façon concertée sur tout le territoire National.*

A l'issue d'une réunion qui a eu lieu le 3 mars 2016, en marge du salon de l'Agriculture, **les pôles de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation, Céréales Vallée, Industries & Agro-Ressources, Qualitropic, Qualiméditerranée, Terralia, Valorial, Végépolys, Vitagora et Xylofutur ont décidé de structurer et d'accroître leurs partenariats.**

Pour ce faire, ils ont créé le CLUB SULLY : une structure associative de concertation, de réflexion et de communication inter-pôles destinée à renforcer leurs liens, à faire connaître leurs services et ainsi favoriser l'innovation dans leurs secteurs.

*« Notre volonté est d'affirmer le rôle des pôles de compétitivité agricoles, agro-alimentaires et forestier auprès des Ministères compétents »*

**Cette initiative vise à affirmer les spécificités des pôles de compétitivités agricoles, agro-industrielles et forestières.** Ces secteurs présentent en effet de fortes particularités par rapport à d'autres secteurs économiques : très grande diversité de productions (végétales ou animales), faible concentration (d'où l'importance des PME et même de TPE dans ce secteur), fort maillage territorial...

Par ailleurs, les partenaires naturels de ces 10 pôles sont eux aussi spécifiques tant pour ce qui est de la recherche publique (INRA,...) que des centres académiques (écoles d'ingénieurs agri/agro...).

**Ces pôles sont reconnus pour leur proximité au territoire** et cela est d'autant plus important que les acteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie sont situés sur l'ensemble des secteurs urbains, péri-urbains et ruraux. Ils participent ainsi directement au développement économique de ces territoires.

*« Il est important que nos pôles puissent continuer à travailler en réseau pour maintenir ce maillage territorial et assurer des services de proximité partout où les entreprises de notre secteurs sont présentes. »*

*Daniel Segonds – Président du club Sully.*

## *« Notre objectif est de répondre aux nouveaux enjeux d'innovation en s'inscrivant dans les politiques nationales »*

**Les membres du club SULLY s'inscrivent tous dans la dynamique « Agriculture-Innovation 2025 »** engagée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Forêt dont ils dépendent. Ils ont d'ailleurs adressé une contribution collective aux rapporteurs de cette mission (cf. Annexe 3).

**Les 10 pôles de compétitivité membres souhaitent aussi inscrire leurs actions dans la politique de la « Nouvelle France Industrielle »** voulue par le Ministère de l'Industrie **tout en faisant entendre leurs différences.**

Les spécificités et la transversalité des activités agricoles, agro-alimentaires et forestières les ont en effet conduits par le passé à accompagner et labelliser de nombreux projets qui couvrent une grande partie des 9 thématiques de cette politique.

### *« Notre démarche vise à constituer un véritable réseau »*

A l'heure où les dispositifs des pôles de compétitivité font l'objet d'une évaluation par l'Etat, les membres du club Sully veulent constituer **un véritable réseau de pôles de compétitivités maillant le territoire** et sachant mettre en œuvre toutes les synergies de façon flexible et agile pour répondre à la fois à des problématiques transverses d'ordre nationale et européenne et aux besoins spécifiques de leur territoire d'implantation.

### *Déjà de nombreuses collaborations sont en cours :*

En plus de la constitution d'une association, les membres du club SULLY entendent conduire une réflexion stratégique sur les thématiques suivantes :

- Agriculture et foresterie numérique et robotique,
- Agro-écologie,
- Bioéconomie,
- Big data,
- Biocontrôle,
- Génétique & Biotechnologies.

Les pôles membres revendiquent leur rôle de chef de file de l'axe « Alimentation intelligente » de la Nouvelle France Industrielle. Ils souhaitent aussi faire entendre leurs voix sur les axes « Nouvelles Ressources » et « Ville Durables ». L'objet est notamment de proposer des solutions industrielles qui répondront aux cinq défis prioritaires identifiés :

- Reconquérir la compétitivité des métiers de la viande,
- Ouvrir le marché de l'alimentation fonctionnelle,
- S'imposer dans l'emballage du futur,
- Prendre le leadership du froid durable,
- Garantir la qualité et la sécurité des aliments et des boissons.
- Transformer les modes de production des entreprises de la chimie,
- Développer l'utilisation des ressources végétales,
- Déployer des installations industrielles capables de collecter, trier et recycler de nouveaux matériaux

Pour finir, ils souhaitent se concerter sur les actions de communication, des missions économiques ou encore la mutualisation de moyens logistiques et opérationnels. Ensemble, les membres du Club Sully indiquent qu'ils ont déjà conduit de nombreuses collaborations fructueuses (liste en annexe 2).

## Contact presse :

### PÔLE AGRI-SUD OUEST INNOVATION

Célia Baroin

Téléphone : 06 87 85 94 61

[c.baroin@giesbert-associes.com](mailto:c.baroin@giesbert-associes.com)

### PÔLE TERRALIA

Emilie HUGON

Téléphone : 04 32 40 37 68

[communication@pole-terralia.com](mailto:communication@pole-terralia.com)

### PÔLE CEREALES VALLEE

Claire-Marie Sonnier

Téléphone : 04 73 33 71 94

[claire-marie.Sonnier@cereales-vallee.org](mailto:claire-marie.Sonnier@cereales-vallee.org)

### PÔLE VALORIAL

Christophe JAN

Téléphone : 02.23.48.59.64

[Christophe.jan@pole-valorial.fr](mailto:Christophe.jan@pole-valorial.fr)

### PÔLE INDUSTRIES & AGRO-RESSOURCES

Stéphanie Louis

Téléphone : 03 23 23 25 25

[louis@iar-pole.com](mailto:louis@iar-pole.com)

### PÔLE VEGEPOLYS

Emmanuelle ROUSSEAU :

Téléphone : 02 41 72 11 42 – Port : 06 33 75 38 41

[Emmanuelle.rousseau@vegepolys.eu](mailto:Emmanuelle.rousseau@vegepolys.eu)

### PÔLE QUALITROPIC

Françoise DELABAERE

Téléphone : 02 62 97 10 88

[Francoise.delabaere@qualitropic.fr](mailto:Francoise.delabaere@qualitropic.fr)

Laurent SAGET

Téléphone : 06 92 61 47 36

[laurent@lscorp.fr](mailto:laurent@lscorp.fr)

### PÔLE VITAGORA

Marthe Jewell

Téléphone : 03.80.78.97.92

[marthe.jewell@vitagora.com](mailto:marthe.jewell@vitagora.com)

### PÔLE DE COMPETITIVITE QUALIMEDITERRANEE

Isabelle GUICHARD

Téléphone : 06 08 35 65 56

[guichard@qualimediterranee.fr](mailto:guichard@qualimediterranee.fr)

### PÔLE XYLOFUTUR

Francois Tamarelle

Téléphone : 06 71 37 63 09

[francois.tamarelle@xylofutur.fr](mailto:francois.tamarelle@xylofutur.fr)

Stéphane Grelier

Téléphone : 05 56 81 54 87



## ANNEXE 1 - LES PÔLES MEMBRES DU CLUB SULLY

POLES DE COMPETITIVITE	REGIONS*	PRINCIPALES FILIERES	DAS
<b>Agri Sud-Ouest Innovation</b>	Aquitaine, Midi-Pyrénées	Foie gras de canard Fraises Maïs Ovins laitiers Pommes de table Soja Tournesol Vigne et vin	Développer l'agroraffinerie Améliorer l'efficacité des systèmes de production Optimiser les intrants
<b>Céréales Vallée</b>	Auvergne	Grandes cultures céréalières	Céréales production agricole durable Céréales Alimentation humaine Céréales Alimentation animale Céréales Agro matériaux
<b>Industries et Agro-Ressources</b>	Champagne-Ardenne, Picardie	Grandes cultures	- Mobilisation de la ressource biomasse végétale - Biomolécules - Biocarburants avancés et méthanisation - Agromatériaux pour le transport, le BTP et l'emballage - Ingrédients pour l'alimentation humaine et animale.
<b>Qualimed</b>	Languedoc-Roussillon	Vigne/vin, grandes cultures, F&L	Sciences du sol et plante (biocontrôle) TIC Eco-procédés Caractérisation nouvelles molécules et diagnostics rapides
<b>Qualitropic</b>	Réunion	Animal, Fruits et légumes, Canne à sucre, Plantes aromatiques et à parfum, Horticulture	Application des biotechnologies aux Sciences du sol et plante (création variétale – biocontrôle-conduite des cultures) -Contribution des TIC (agriculture de précision) -Eco-procédés -Caractérisation de nouvelles molécules et diagnostics rapides
<b>Terralia</b>	Languedoc-Roussillon, PACA, Rhône-Alpes	Fruits et légumes, Vigne et Vin, Céréales, Plantes aromatiques	Systèmes de cultures innovants (sélection variétale, biocontrôle, systèmes sous abri) Eco-procédés agricoles et agrolimentaire – Eco-extraction Alimentation, santé et qualité des produits d'origine végétale
<b>Valorial</b>	Bretagne, Normandie, Pays-de-Loire	Lait, viandes et produits carnés (porc, bovine, volaille), œufs, légumes/fruits frais	Qualité et sécurité des aliments Nutrition santé animale/végétale et humaine Ingrédients nutritionnels et fonctionnels

POLES DE COMPETITIVITE	REGIONS*	PRINCIPALES FILIERES	DAS
		et transformés, alimentation animale, cidre, produits de la mer	Process de transformation et de conservation / usine agroalimentaire du futur Usages et marketing alimentaire
<b>Vegepolys</b>	Pays de la Loire, Bretagne, Centre Val de Loire	Végétal (semences horticulture, fruits et légumes, vins et cidres, PAM) Equipements et machinisme Substrats et supports de culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Innovation variétale et performance des semences</li> <li>• Santé du végétal dont protection des plantes, bio contrôle et bio stimulation</li> <li>• Systèmes de culture innovants dont agriculture urbaine et agroéquipements et numérique agricole</li> <li>• Nouveaux usages du végétal</li> </ul>
<b>Vitagora</b>	Bourgogne, Franche-Comté, Ile-de-France	Vigne/vin, animal, grandes cultures	Préservation du plaisir gustatif Préservation du capital santé (par l'alimentation) Préservation de l'environnement (diminution de l'empreinte environnementale des productions agricoles et agroalimentaires)
<b>Xylofutur</b>	Aquitaine	Forêt Bois Papier Chimie	DAS "Forêt" : "Gestion et Mobilisation de la ressource" DAS "Bois" : "Transformation du Bois en Matériau" DAS "Chimie - Bio économie - Energie"

\*avant la réforme territoriale

## ANNEXE 2 - LES COLLABORATIONS DES MEMBRES DU CLUB SULLY

On peut citer à titre d'exemple :

- International : F2C innovation (AQUIMER, AGRI SUD-OUEST INNOVATION, VALORIAL, VITAGORA), PIC (QUALIMED, TERRALIA, VEGEPOLYS)
- PIC (Plant Inter Cluster) regroupant outre les 32 pôles français, un réseau de 25 pôles internationaux dans le végétal animé par VEGEPOLYS et donnant lieu à un PIC meeting annuel reconnu par la DGE,
- Intelligence économique mutualisée : TERRALIA/VEGEPOLYS, TERRALIA/QUALIROPIC et VALORIAL/AGRI SUD-OUEST INNOVATION
- VEGECONSO : living lab du végétal entre VEGEPOLYS et TERRALIA,
- Accès aux financements privés : IAR et VITAGORA pour IAR INVEST
- Animation interpôle pour l'émergence de projets : Cercle Innovation blé dur en partenariat avec CEREALES VALLEE/AGRI SUD-OUEST INNOVATION/QUALIMED, Commisison Fruits et Légumes TERRALIA/VALORIAL, Appels à idées de projets interpôles (VEGEPOLYS, TERRALIA, QUALIMED)
- Stratégies déclinées de manière complémentaire et convergente comme par exemple entre IAR et VITAGORA sur la thématique des ingrédients
- Regroupement des savoir-faire industriels et académique autour de projets R&D : sur les projets sélectionnés en 2015 dans le cadre du FUI, 40% des 13 projets sélectionnés sur ces 10 pôles ont été co-labellisés par un autre de ces 10 pôles.

## ANNEXE 3 – CONTRIBUTION DU CLUB SULLY A L'INITIATIVE « AGRICULTURE INNOVATION 2025 »

Courrier du Club SULLY à l'attention des rapporteurs de la mission AGRICULTURE – INNOVATION 2025

### **1) Qui sommes-nous ?**

Le Club SULLY, récemment créé, rassemble aujourd'hui 10 pôles de compétitivité intervenant dans les domaines de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, soit :

- Agri Sud-Ouest Innovation
- Céréales Vallée
- IAR Industrie Agro Ressources
- Qualitropic
- Qualimediterranée
- Terralia
- Valorial
- Végépolys
- Vitagora
- Xylofutur.

La création de ce Club correspond à la volonté de mettre en place une structure de concertation, de réflexion et de communication, entre des pôles favorisant l'innovation dans les mêmes domaines et ayant des liens étroits avec le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt.

Le secteur agri/agro présente de fortes particularités par rapport à d'autres secteurs économiques : très grande diversité de productions (végétales ou animales), faible concentration, (d'où l'importance des PME et même de TPE dans ce secteur), fort maillage territorial, absence de chef de file mondial entraînant une cohorte de sous-traitants comme dans l'automobile ou l'aéronautique.

Par ailleurs, les partenaires naturels de ces pôles sont également spécifiques tant pour ce qui est de la recherche publique (INRA,...) que des centres académiques (écoles d'ingénieurs agri/agro...).

La création d'une telle instance se justifie d'autant plus que la diversité des membres du Club SULLY, leur représentativité, l'étendue des territoires couverts tant au niveau des filières concernées que des territoires géographiques, donnent au Club une forte légitimité pour émettre un avis pertinent sur les différentes facettes de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire, particulièrement dans le domaine de prédilection des pôles, celui de l'émergence, des développements et du suivi de l'innovation.

### **2) Vision de l'Agriculture**

Ayant eu récemment connaissance de la mission agriculture-innovation 2025, les membres du Club SULLY ont souhaité y amener une première contribution en partageant leur vision de l'innovation et en essayant de définir quelques enjeux et orientations majeures pour l'agriculture française.

L'agriculture 2025 sera toujours une agriculture productive et compétitive, faute de quoi, dans une économie globalisée, elle serait vouée à la disparition. Mais elle sera aussi une agriculture plus respectueuse de l'environnement et plus efficiente dans l'utilisation des intrants. Cette mutation nécessitera plus que jamais de la part de tous les acteurs : recherche, innovation, expérimentation, diffusion et technicité. Ces progrès seront permis en exploitant plus particulièrement 4 domaines :

## **- L'agriculture du numérique : TIC / Big data**

C'est un sujet majeur qui requiert une mobilisation forte pour en faire un vrai projet ambitieux et national, seul moyen d'assurer une taille critique et une forte cohérence.

On peut imaginer des plateformes de centralisation de l'information et des données, à partir desquelles seront implémentés des services (OAD).

Ces plateformes auront recours aux nouvelles avancées de la gestion des méga données (Big data) pour extraire et valoriser la donnée pertinente. Elles seront alimentées par des capteurs, des objets connectés, ou plus simplement les Smartphones. La centralisation de l'information supposera des préalables en termes de standard et d'interopérabilité.

- La mise au point d'agroéquipements de plus en plus performants :
- Exploitant toutes les possibilités offertes par la géolocalisation
- Réduisant les consommations énergétiques
- Optimisant les consommations d'intrants
- Diminuant la pénibilité des tâches avec un effort particulier pour le développement de la robotisation dans le domaine agricole.

*NOTE : il est à noter que ces deux premiers domaines d'innovation font appel à des compétences qui se situent hors du domaine agricole avec tous les enseignements à en tirer en matière de formation, de recherche utilisant des compétences croisées, de cross-fertilisation. L'agriculture de demain ne sera pas l'apanage des seuls agronomes.*

## **- Le développement du bio-contrôle**

C'est un domaine extrêmement vaste où l'innovation est déjà et sera extrêmement foisonnante. On peut citer : produits de bio-contrôle au sens strict, de stimulation de défense des plantes, nouveaux types de fertilisants utilisant des stimulateurs de croissance issus d'extraits naturels ou d'agent microbiens. Dans le domaine animal, les perspectives comme la réduction de la consommation d'antibiotiques sont également très intéressantes.

C'est peut-être dans cette catégorie que l'on peut introduire le sujet majeur de l'amélioration des plantes. Le levier génétique avec la mise au point de variétés plus performantes, moins exigeantes en intrants, plus résistantes aux parasites, mieux adaptées à l'industrie de transformation, est primordial. On peut parler de « contrôle inside » ou « auto bio-contrôle ».

Les recherches en génétique, le développement des biotechnologies devront donc être encouragés. Enfin le développement des moyens de bio-contrôle se traduisant parfois par la dissémination dans le milieu naturel d'organismes vivants, il sera nécessaire d'élaborer un encadrement réglementaire adapté et sécurisant.

## **- La bio-économie :**

Dans un souci d'efficacité, d'économie, mais aussi de recherche de niches à valeur ajoutée, il s'agit de tirer profit de toutes les parties de la plante ou de l'animal. C'est le concept de bioraffinerie qui requiert le développement de la chimie du végétal, la mise en place d'unités pilotes, le développement des relations avec l'industrie d'aval. Il faudra avoir recours à de nouveaux procédés d'extraction, plus respectueux de l'environnement et de la santé.

Ces évolutions devront déboucher sur la mise en marché de produits bio-sourcés et aussi sur le développement du concept d'économie circulaire.

Plus largement, au-delà de ces domaines techniques, l'agriculture 2025 devra s'inscrire dans une nouvelle vision de production à travers la mise au point de système de production plus intégratifs.

Il s'agira de passer d'une agriculture « mécaniste » à une agriculture toujours aussi productive mais plus « systémique ».

Cette évolution supposera d'abord le changement radical de l'unité expérimentale tant au niveau spatial que temporel.

Au niveau spatial, il s'agira d'étudier non seulement la partie visible de la plante, mais aussi d'explorer et de donner toute son importance au support vivant qu'est le sol sur lequel elle s'enracine, il s'agira aussi de dépasser le cadre de la parcelle pour aborder le cadre de l'exploitation voire du territoire.

Au niveau temporel, il s'agira d'appréhender l'économie de l'exploitation, voire du territoire, à travers la prise en compte de rotations de longue durée. Cet aspect est aussi particulièrement important afin de mieux cerner la problématique du captage de CO2 et donc des gaz à effet de serre.

Ces changements exigent donc la mise en place de nouvelles zones expérimentales, et peut être une évolution des acteurs de l'expérimentation.

Enfin, le Club SULLY identifie deux champs d'ordre différent, mais aujourd'hui insuffisamment couverts par le monde agricole car ils concernent tous deux l'aval de la production agricole, son lien avec l'industrie agroalimentaire et, encore plus en aval, son lien avec le consommateur.

- Le lien avec l'industrie agroalimentaire doit être renforcé et commander des programmes de recherche qui visent à mieux prendre en compte dès la production, les caractéristiques qualitatives et organoleptiques recherchées par l'industrie. En prolongement certains thèmes abordés dans cette note au niveau agricole telle la prise en compte des méga-données, le développement de capteur, la robotisation sont clairement également des enjeux forts pour l'industrie agroalimentaire.
- La prise en compte de l'intérêt, plutôt que des attentes du consommateur doit aussi être considérée très en amont, et dans ce domaine un vaste champ d'investigation sur le thème agriculture – alimentaire – santé doit se développer. Il requiert en particulier recherche, expérimentation, réglementation afin de préciser et codifier le foisonnement prévisible d'allégations bien-être ou santé qui aujourd'hui intéressent mais perturbent le consommateur qui a des difficultés à s'y retrouver.

### **3) La place des pôles dans ce contexte**

Le dispositif des pôles de compétitivité, et plus particulièrement celui des pôles liés à l'agriculture, l'agroalimentaire et l'agro-industrie, représentés par le Club SULLY, nous paraît particulièrement adapté pour ne pas dire indispensable afin de mener à bien la transformation recherchée par l'initiative Agriculture-Innovation 2025 :

- L'émergence de projets innovants, la recherche de financements adaptés, le suivi de ces projets jusqu'à la mise en marché de produits ou de concepts, constituent en effet la mission même de ces pôles mais leur rôle va aujourd'hui bien au-delà. Ils sont des lieux de rencontre unique entre les entreprises, le secteur de la recherche et le secteur économique. En ce sens ils préfigurent la notion de réseau de l'innovation qui sera indispensable à la mise en oeuvre de l'agro-écologie.
- Implantés sur des territoires géographiques de quelques départements, ils maintiennent une relation de proximité très étroite avec leurs adhérents. Ce maillage territorial est particulièrement indispensables dans les domaines agricole ou agroalimentaire, où les entreprises se répartissent sur l'ensemble du territoire rural et y donnent vie.
- Ils s'adressent tout particulièrement aux entreprises de petite et moyenne taille qu'il serait, sans ces pôles, difficile de mobiliser sur des grands sujets de recherche et innovation. Les TPE, PME et ETI représentent en moyenne 95% des adhérents des pôles.
- A ce titre, il convient aussi de noter que les membres du Club SULLY comptent parmi leurs adhérents de nombreuses entreprises de l'industrie agroalimentaire, éléments indispensables à la réussite d'une politique agricole.

- De par leur structure au départ régionale, ils ont établi des liens étroits et des relations de confiance avec les régions sur lesquelles ils sont implantés et cette proximité est en adéquation avec l'évolution visant à donner plus de poids aux nouvelles régions dans la politique de recherche et innovation. Les pôles et en particulier ceux du Club SULLY, sont un gage de cohérence dans ce nouveau contexte.

Pour toutes ces raisons nous souhaitons ardemment contribuer à tout sujet de réflexion sur le thème agriculture, agroalimentaire et innovation et attirons l'attention des rapporteurs sur deux points que nous porterons dans différentes instances :

- La réflexion sur l'intérêt qu'il y aurait à ce que la mise en œuvre de certaines actions d'envergure recommandées par la mission Agriculture-Innovation 2025 s'appuie sur des pôles relais, voire des pôles « chef de file » (big data, bioraffinerie, bio-contrôle....)
- La nécessité de voir les moyens de fonctionnement des pôles augmentés afin de leur donner toute l'efficacité pour d'une part aller plus loin dans le soutien au projet, et d'autre part participer pleinement au développement et à la réussite de la politique d'innovation qui sera proposée dans ce rapport.

Espérant que cette note contribuera utilement à votre réflexion et nous tenant à votre disposition pour tout complément d'information ou, mieux, une audition à une date proche,

Bien sincèrement,

**Agri Sud-Ouest Innovation**  
**Daniel SEGONDS, Président**

**Terralia**  
**Chantal MINIER, Présidente**

**Céréales Vallée**  
**Grégoire-Yves BERTHE, Directeur**

**Valorial**  
**Pierre WEILL, Président**

**IAR Industrie Agro Ressources**  
**Thierry STADLER, Président**

**Végépolys**  
**Gino BOISMORIN, Directeur**

**Qualitropic**  
**Françoise DELABAERE, Directrice**

**Vitagora**  
**Pierre GUEZ, Président**

**Qualimediterranée**  
**Isabelle GUICHARD, Directrice**

**Xylofutur**  
**François TAMARELLE, Directeur.**